



**L'Épiphanie**

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 351-21**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 27 octobre 2021, le *Règlement numéro 351-21*, intitulé « *Règlement numéro 351-21* modifiant le Programme Particulier d'Urbanisme de la Paroisse de L'Épiphanie intégré à l'annexe A du Règlement du plan d'urbanisme numéro 277-07-13 afin de réviser le périmètre du secteur visé et les usages proposés ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 25 novembre 2021.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 25 novembre 2021

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE